



**FSU**  
**94**

Bulletin n° 89  
Mai 2012

**Fédération Syndicale Unitaire du Val de Marne**

SNASUB, SNC5, SNEP, SNEPAP, SNES, SNESup, SNETAP, SNESIC, SNES-PJJ,  
SNPIEN, SNUAS-FP, SNU-CLIAS, SNUEP, SNUipp, SNUPDEN, UNATOS.

**Ne lâchons rien!  
Les 10 et 17 juin,  
On vote!**

**Agir  
dans les établissements  
pour un Plan d'urgence  
dans l'Éducation**

La page de l'ère Sarkozy est enfin tournée : fin du 1er épisode.

Si nous prenons acte de premiers signes encourageants, comme l'annonce de l'abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants, de celui sur la TVA sociale, et de la modification en profondeur du dispositif d'évaluation CE1-CM2 dès cette année 2012, nombre de dossiers restent en suspens: journée de carence, retraites, autonomie des universités,...



D'ores et déjà, le SNES, le SNEP et le SNUEP lancent nationalement un plan d'urgence dans le second degré pour la rentrée 2012; le SNUIPP l'a déjà lancé au niveau départemental.

Au-delà, la FSU avec ses syndicats portera ses propositions pour la loi d'orientation et de programmation qui est prévue dans les mois à venir afin de construire une école de la réussite de tous, une école qui permettent à tous les élèves d'accéder à une culture commune riche et de sortir du système éducatif avec une qualification.

Car il ne suffira pas de reconstruire tout ce qui a été cassé: il nous faudra aller de l'avant et être force de propositions émancipatrices

L'alternative, que revendique la FSU, repose notamment sur la redistribution des richesses, une réforme fiscale d'ampleur, le contrôle de la finance et le combat contre la spéculation. C'est la seule voie permettant de maîtriser la dette publique tout en répondant aux besoins sociaux et environnementaux.

C'est pourquoi nous vous appelons à aller voter les 10 et 17 juin, afin d'obtenir la satisfaction de nos revendications.

Catherine Anglesio

### Aux urnes, citoyens !

Après la victoire de François Hollande le 6 mai dernier, les élections législatives se dérouleront les 10 et 17 juin 2012.

En effet, avec l'instauration du quinquennat, la date des élections législatives en France est déterminée par la loi organique du 15 mai 2001 qui fixe au 3<sup>e</sup> mardi du mois de juin la fin des pouvoirs de l'Assemblée nationale élue 5 ans auparavant. Il s'agit par cette loi de limiter les risques de cohabitation qui ont empêché François Mitterrand de 1986 à 1988 puis de 1993 à 1995 et Jacques Chirac de 1997 à 2002 de mener la politique pour laquelle ils avaient été élus.

Les élections législatives sont de fait devenues le 2<sup>ème</sup> volet de l'élection présidentielle.

Pourtant curieusement, depuis le soir de l'élection de

François Hollande, de nombreux ténors de l'UMP défendent l'idée que les élections législatives ne doivent pas confirmer le résultat des présidentielles, comme si le bon fonctionnement des institutions nécessitait une opposition entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Selon eux, un président de gauche avec des régions et les 2 chambres du parlement à gauche s'apparenterait à la concentration des pouvoirs dans les mains d'un seul individu et représenterait donc une menace pour la démocratie. Ne nous laissons pas abuser par cette analyse simpliste qui pervertit la notion de séparation des pouvoirs !

L'enjeu des élections législatives n'est pas mince : il s'agit de transformer l'essai en élisant à l'assemblée nationale des députés capables d'entendre nos revendications, il s'agit d'établir un rapport de force afin que le gouvernement restaure un dialogue social riche et constructif.

### Sommaire

- 2 Edito, Aux urnes citoyens!
- 3 Plan d'urgence dans le 2nd degré, travail social
- 4,5 Vote et proximité syndicale, journée de carence

### Rédaction

Catherine ANGLÉSIO  
Christiane BELERT  
Hervé HEURTEBIZE  
Laurence TRUBLEREAU  
Tirage: Guy MALZAC

# Un plan d'urgence pour le second degré

Après cinq ans d'une politique dévastatrice pour le service public d'Éducation, l'alternance politique doit se traduire par une véritable rupture dans la politique éducative et particulièrement pour le Second degré.

Le SNES, le SNEP et le SNUEP demandent donc que, dans un premier temps, soit mis en œuvre pour la rentrée 2012, un plan d'urgence dont voici le cadre général :

## → Mettre fin aux suppressions de postes

- Rompre avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.
- Rétablissement des postes, en priorité dans les établissements les plus en difficulté.
- Réemploi de tous les non titulaires et titularisation de ceux qui ont le plus d'ancienneté.

## → Assurer les recrutements pour l'avenir

- Engager, pour les stagiaires, la diminution de la part du service assuré en responsabilité devant les élèves pour mettre en place une réelle formation professionnelle.
- Mettre en place des prérecrutements sur plusieurs niveaux de la formation universitaire.
- Alléger fortement le service des AED qui se destinent aux métiers de l'éducation.

## → Faire respecter et revaloriser les métiers de l'Éducation

- Abandonner le projet d'évaluation des personnels d'enseignement, d'orientation et d'éducation, ou l'abroger s'il a été publié.
- Respecter les statuts des personnels et mettre fin aux tentatives de les contourner ou d'en limiter la portée.
- Supprimer le délai de carence.
- Mettre fin au gel des salaires des fonctionnaires.

## → Rompre avec les réformes régressives et inégalitaires

- Stopper la libéralisation de la carte scolaire.
- Abandonner le programme Éclair.
- Abandonner le Livret Personnel de Compétences et « les écoles du socle ».
- Revenir à une définition nationale des horaires disciplinaires et mettre fin au tronc commun des Premières générales.
- Arrêter la réforme des séries de la voie technologique du lycée.
- Abroger la réforme de la voie professionnelle.
- Abroger les lois « Cherpion » développant l'apprentissage à 14 ans.
- Annoncer un moratoire sur l'application de la loi sur la Formation tout au long de la Vie à l'Éducation nationale, l'arrêt des fermetures de CIO, et l'abrogation des mesures nouvelles modifiant les conditions de recrutement des CO-Psy.
- Abandon de la transformation des GRETA en GIP.

## Travail social

**« Le travail social entre les pauvres et les marchés » : une campagne réussie !**

Le 20 mars, lors d'une conférence de presse sur le travail social, le SNUCLIAS-FSU interpellait les candidats aux élections présidentielles, conjointement à la sortie de sa brochure militante « le travail social entre les pauvres et les marchés ».

Les articles parus dans la presse du secteur social et éducatif, et de la fonction publique, témoignent de la réussite de ce temps fort syndical, largement relayé sur la toile, par nombre de citoyens internautes, lecteurs de la brochure en ligne, ainsi éclairés sur les politiques sociales et la dégradation des conditions de vie du plus grand nombre. En témoignent aussi les retours très positifs des collègues, lors de diffusions, et les encouragements de sociologues ou de formateurs en travail social, qu'ont reçus le SNUCLIAS et ses équipes militantes. Le succès rencontré par cette campagne a conduit le SNUCLIAS à effectuer un nouveau tirage de la brochure. En quelques semaines, plus de 10 000 exemplaires ont été diffusés dans de nombreuses collectivités territoriales ou d'autres services publics, comme auprès de collègues exerçant dans l'associatif. Sur le site du SNUCLIAS figurent les réponses des candidats à l'élection présidentielle. Après l'interpellation des candidats aux élections législatives, et la remontée des réponses, le SNUCLIAS produira un document permettant de suivre avec vigilance les éventuels engagements de chacun d'eux, s'ils devaient être élus.

[www.snuclias-fsu.fr/](http://www.snuclias-fsu.fr/)

# Elections présidentielles

Nous reproduisons ci-dessous le tableau issu d'un sondage effectué autour du 22 avril 2012. Les résultats pour la FSU sont néanmoins à relativiser, en raison de la faiblesse des effectifs sondés.

	Arthaud	Poutou	Mélenchon	Hollande	Joly	Bayrou	Sarkozy	Dupont Aignan	Cheminade	Le Pen
Total	0,6%	1,3%	11%	28,7%	2,2%	8,8%	26,9%	1,7%	0,3%	18,5%
Proche d'au moins 1 syndicat	1%	2%	18%	40%	3%	5%	17%	2%	-	12%
Proche d'au moins 1 syndicat de salariés	1%	2%	19%	43%	3%	5%	14%	1%	-	12%
CGT	1%	1%	39%	44%	2%	2%	1%	1%	-	9%
CFDT	2%	-	6%	56%	3%	4%	15%	2%	-	12%
FO	2%	6%	13%	28%	3%	5%	15%	3%	-	25%
CFTC	-	1%	4%	20%	3%	15%	42%	-	-	15%
CFE-CGC	-	-	2%	24%	1%	9%	53%	-	-	11%
UNSA	-	-	14%	49%	6%	5%	10%	-	-	16%
Solidaires	1%	8%	39%	35%	8%	5%	-	-	-	4%
FSU	-	-	31%	61%	1%	3%	1%	-	-	3%
Proche d'au moins 1 syndicat patronal	-	-	1%	1%	-	13%	74%	3%	-	8%
Proche d'aucun syndicat	-	1%	7%	23%	2%	11%	32%	2%	-	22%

Ce tableau nous livre de précieuses informations sur le lien entre syndicalisme et orientation politique. Toutefois, les chiffres de la FSU sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs.

- François Hollande réalise ses meilleurs scores, par ordre décroissant, auprès des sympathisants FSU, CFDT, UNSA, CGT et Solidaires mais c'est à la FSU qu'il a été le plus plébiscité avec 61% de vote à son intention. Si seuls 28% des sympathisants de FO ont choisi François Hollande, ce candidat arrive néanmoins en tête parmi eux, talonné de près par Marine Le Pen.

# Elections présidentielles

- Jean-Luc Mélenchon enregistre ses scores les plus élevés chez les sympathisants CGT, Solidaires et FSU, inférieurs à ceux du candidat socialiste à la FSU et à la CGT mais supérieur chez les proches de Solidaires dont le plus grand nombre lui a donné sa voix.
- Nicolas Sarkozy fait un triomphe auprès des sympathisants du Medef dont 3 sur 4 votent pour lui mais trouve aussi bon nombre de ses électeurs à la CFE-CGC et à la CFTC et se voit au contraire carrément boudé par les proches de la FSU, de la CGT et de Solidaires qui ne lui consentent pas plus d'1% de leurs voix.
- Quant à Marine Le Pen, c'est parmi les sympathisants de FO qu'elle réussit le mieux, glanant  $\frac{1}{4}$  de leurs suffrages alors que la FSU et Solidaires la rejettent massivement avec seulement respectivement 3% et 4% de voix en sa faveur.
- Il est à noter enfin que les Français qui ne sont proches d'aucun syndicat ont préféré Nicolas Sarkozy et qu'ils ont placé quasiment à égalité François Hollande (23%) et Marine Le Pen (22%) à laquelle cet électorat accorde une part supérieure au score total de 18,5% réalisé par le FN.

Ces différents constats permettent de dégager deux enseignements essentiels :

- Deux tendances s'opposent assez nettement : les syndicalistes patronaux, la CFE-CGC, la CFTC et les proches d'aucun syndicat ont opté pour Nicolas Sarkozy, candidat de droite, le plus à même de défendre les intérêts de leur classe sociale. En revanche, les autres adhérents et sympathisants de syndicats qui luttent pour les droits des salariés ne s'y sont pas trompés et ont soutenu les candidats de gauche.

- Il faut cependant se poser la question du succès que rencontre le FN au sein des sympathisants de FO. A l'opposé, le très faible score du FN parmi les proches de la FSU mérite aussi qu'on s'y arrête : ne s'explique-t-il pas par la volonté incessante de la fédération d'organiser des débats démocratiques et de faire preuve d'un réel esprit critique dans toutes ses publications ?

Quoi qu'il en soit, il en va donc de la responsabilité syndicale d'apporter des réponses nouvelles qui permettront d'endiguer la montée du front national.

## Journée de carence: une mesure scandaleuse et inégalitaire !

Cette mesure empoisonnée de l'ancien gouvernement à l'égard des fonctionnaires est synonyme de division, d'injustice sociale, et d'inégalité.

Rappelons que la journée de carence, applicable aux agents des trois fonctions publiques, consiste à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 à ne plus payer le premier jour de chaque arrêt de maladie ordinaire.

C'est une mesure de division visant une fois de plus ces « nantis de fonctionnaires » qui échappaient à la journée de carence alors que les « vrais travailleurs » du privé en subissent trois. Ce que l'on oublie de dire, c'est qu'une grande majorité des salariés du privé ont une prise en charge financière de ces journées de carence grâce aux conventions collectives.

Une mesure de division aussi puisque sont ainsi stigmatisés les agents de la fonction publique alors que leur engagement professionnel permet de faire vivre le service public dans des conditions de plus en plus difficiles.

Une mesure d'injustice sociale puisqu'une fois de plus, ce sont les plus fragiles, ceux qui ont une mauvaise santé et peu de revenus, qui seront pénalisés financièrement. Ils subiront de fait une baisse de salaire comme s'ils étaient « coupables d'être malades ». Cette nouvelle amputation de leur pouvoir d'achat viendra s'ajouter à celles, déjà sans précédent, dues au gel de la valeur du point, à l'augmentation des cotisations pour les pensions...

Une mesure d'inégalité puisque par exemple, dans les collectivités locales, chaque employeur réagit différemment. Certaines municipalités ont aussitôt appliqué cette mesure sans état d'âme : comme à Sucy-en-Brie, Nogent-sur-Marne, ou Fontenay-sous-Bois, d'autres, plus sensibles à une certaine justice sociale, ne l'appliquent pas à ce jour, d'autres encore ont prévu de l'appliquer sans rétroactivité à partir de juin, ou de septembre. Une cacophonie qui n'est pas sans rappeler la mise en place de la « journée de solidarité » à la place du lundi de Pentecôte.

Nous attendons bien entendu du nouveau gouvernement qu'il abroge cette mesure inégalitaire et inefficace.

